

Type d'intervention Question écrite (art. 35 RCG)
1^{er} signataire Doval Manuel
Cosignataires *Signatures des cosignataires*

Dépôt au nom d'un groupe PLR / Doval Manuel *Signature du Chef(fe) de groupe*
Dépôt au nom d'une commission *Signature du Président*

Titre

Contrats de collaboration avec la Commune de Monthey

Texte de l'intervention

Suite au refus dans les urnes de la fusion entre notre Commune et celle de Monthey, nous nous inquiétons de voir nos dépenses liées aux contrats de collaborations augmenter ces prochaines années. De ce fait, nous nous interrogeons sur les points suivants :

1. Combien de contrats de collaboration sont actuellement en vigueur entre les deux Communes?
2. Quels sont les objets de ces contrats? Quelles sont les conditions en vigueur? Prix, durée, conditions de résiliation ou de changement etc...?
3. Il y a-t-il des risques importants, et si oui lesquels pour notre commune en cas de rupture d'un de ces contrats ou en cas de forte augmentation de prix?
4. Il y a-t-il un risque de dépendance envers la commune de Monthey, par exemple en cas de rupture d'une collaboration, perte d'un service qu'on ne peut pas remplacer de suite etc...
5. Est-ce que le Conseil Municipal s'attend à un changement de pratique dans la détermination du prix des collaborations qui pourrait faire augmenter les tarifs pour notre commune ?

Conclusion

Merci pour la collaboration.

Collombey-Muraz, le 18 août 2022

1^{er} signataire :

